

ALLIER 2021

Imaginons demain !

Soirée de restitution des travaux
des commissions ad hoc, des
groupes de travail et comités
d'experts

Programme de la soirée

- Discours d'ouverture de **Claude RIBOULET**, Président du Conseil départemental de l'Allier
- Restitution des travaux thématiques
 - Groupe de travail : Enfance, jeunesse, famille
 - Commission ad hoc « Santé »
 - Groupe de travail : Formation, insertion, emploi
 - Groupe de travail : Autonomie et Bien-vieillir
 - Commission ad hoc « Valorisation des patrimoines bourbonnais »
- Intervention d'**Olivier LANDEL**, délégué général de « France Urbaine »

- « *Allier 2021, imaginons demain* », ce sont :
 - 2000 bourbonnais consultés pour identifier leurs attentes et mettre à jour le projet départemental
 - 80% des personnes sondées par un institut indépendant se déclarent **attachées au Département**
 - Des attentes toujours plus fortes en termes
 - D'accompagnement à l'égard des plus jeunes comme des plus âgés,
 - D'accès aux soins,
 - D'accès à la formation et à l'emploi
 - D'animation culturelle et patrimoniale

- Des citoyens et experts engagés, travaillant avec des élus référents à travers **5 groupes de travail** :
 - Des commissions ad hoc telles que les commissions :
 - « Santé »
 - « Valorisation des patrimoines bourbonnais »
 - Des comités d'experts travaillant sur :
 - « l'autonomie et le bien-vieillir »
 - Des ateliers citoyens complétant les travaux des experts concernant :
 - « L'enfance, la jeunesse, la famille »
 - « la formation, l'insertion, l'emploi »

- Plus de 15 réunions en 1 an concernant ces 5 thématiques
- Plus de 100 acteurs associés
- Des idées concrètes
- Des projets déjà adoptés ...



Restitution des travaux thématiques

Enfance, jeunesse, famille 30/04/2019

Elues référentes : Nicole TABUTIN et Isabelle GONINET

- ***Comité des experts :***
 - 2 réunions : le 6 novembre 2018 et 13 février 2019
- ***Atelier citoyens :***
 - 2 réunions : le 29 novembre 2018 et le 11 avril 2019
- Réunions présidées par **Mme TABUTIN** et **Mme GONINET**
 - Animées par Marilyn LABROUSSE, François PETIT et Jérémie COSTE

Enfance, jeunesse, famille

30/04/2019

- **Partenaires Associés :**
 - Mme Kissane - Directrice de la CAF
 - Mme Mandaron - Déléguée fédérale Centres sociaux
 - Mme Baillia - Mission locale Moulins
 - M. Gargent - ancien CDJ 03
 - Lydie Picherit - UDAF
 - Mme Chevallier, CCAS de Moulins
 - Lylien Hubin, Conseil départemental jeunes
 - Pour le Conseil Départemental
 - M. Cloux - CD03
 - Mme Rambert - CD03

Enfance, jeunesse, famille

30/04/2019

Proposition 1 :

- **Expérimentation d'une Maison des jeunes et de la famille**, réunissant 3 cœurs de métiers : social, animation et culture

L'objectif est de créer un espace mutualisé d'animation, de dialogue et de rencontre intergénérationnel en milieu urbain associant l'ensemble des partenaires

- **Exemple** : Il est fait référence à **l'Espace Andrée Chédid** à Issy-les-Moulineaux.
 - Une visite a été organisée à Issy en présence de l'ancien Ministre et maire, André SANTINI, avec des membres du comité d'experts et des représentants des communautés d'agglomération de Vichy et Moulins

Enfance, jeunesse, famille

30/04/2019

Proposition 2 :

- Un **Guichet numérique utilisant les technologies de l'intelligence artificielle ...**
 - Pour accéder à des informations utiles et lisibles et réaliser ses démarches depuis une entrée unique (« France connect »), soit :
 - Via une plateforme unique départementale associant l'ensemble des acteurs médico-socio-économiques, offrant aux Bourbonnais un service intuitif, direct et mutualisé
 - Via un lien « collectivités » sur le site « service-public.fr », apportant toutes les réponses aux questions des Français selon leur territoire de vie

→ L'Allier pourrait expérimenter ce modèle en vue d'une généralisation à tous les Départements via le réseau de l'ADF

Commission ad hoc « Santé »^{30/04/2019}

Elue référente : Evelyne VOITELLIER

Le contexte :

- Le Conseil départemental de l'Allier a été précurseur :
 - Mise en place dès 2006, du **dispositif de bourses « Wanted »** pour les étudiants de médecine générale qui s'engagent à s'installer dans l'Allier.
 - Soutien à la **création des maisons de santé pluri professionnelles**.
 - Une mission spécialisée de **coordination de l'offre de soins** de premier recours créée en 2015 au Conseil départemental.
 - Extension en session de décembre 2016 : **élargissement du dispositif « Wanted » aux dentistes et masseurs-kinésithérapeutes**.

Commission ad hoc « Santé » ^{30/04/2019}

La Commission

- 4 groupes de travail avec une animation collégiale sur les thèmes suivants :
 - Groupe 1 : ***observatoire de la démographie médicale***
 - Groupe 2 : ***Maisons de santé pluri professionnelles MSP***
 - Groupe 3 : ***télé médecine - e-santé***
 - Groupe 4 : ***dispositifs Wanted et attractivité***

Commission ad hoc « Santé » ^{30/04/2019}

Calendrier de travail :

- Mise en place de la Commission Offre de soins en d'octobre 2017
- **De nombreuses auditions** ou entretiens ont été effectués :
 - Audition du Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le **DR GRALL**, et directeurs de la CPAM,
 - Audition du **Dr Guillaume DUCLEROIR**, de la MSP de Lapalisse,
 - Audition du PETR de la Vallée de Montluçon et du Cher, **Yveline DUBILLON**,
 - Audition du Directeur en charge des Centres de santé au Conseil départemental de Saône-et-Loire, **M. Lionel DASSETTO**,
 - Entretiens avec les directeurs des centres hospitaliers,
 - Entretiens avec les présidents de l'ordre des médecins et de l'URPS médecins, URPS Kinés...

Commission ad hoc « Santé » ^{30/04/2019}

Constats

- l'Allier compte fin 2018 environ 283 médecins généralistes en activité, contre 321 en 2016 soit **une perte de 38 médecins en 2 ans.**
- Aujourd'hui, sur 1 987 63 assurés de la CPAM, **près de 10% n'ont pas ou n'ont plus de médecin traitant.**
- Selon l'Ordre des dentistes, **il manque 50 praticiens**
- On peut estimer à 15 le nombre de kinés manquant actuellement

Commission ad hoc « Santé » 30/04/2019

Le Département a aussi accompagné les projets de maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) :

- **13 MSP labellisées** ARS et en fonctionnement
- **9 projets en cours**

- Bilan du dispositif Wanted :
 - **49 signatures ; 23 installations ; 6 désistements.**

- Il reste 20 étudiants signataires du contrat, actuellement en cours d'études.

Commission ad hoc « Santé » ^{30/04/2019}

Les premières mesures :

- Elargissement du bénéfice des bourses Wanted à tout le département
- **Pour les médecins :**
 - ajuster le montant d'une bourse de **30 000 € sur 3 ans**
 - proposer aux médecins, non bénéficiaires de Wanted, qui s'installent dans l'Allier **une aide à l'installation d'un montant de 10 000 €**
 - Un partenariat particulier sera établi avec la Roumanie pour **favoriser l'installation en France des étudiants roumains francophones**
- **Pour les dentistes :** une aide à l'installation d'un montant de **20 000 €**

Commission ad hoc « Santé » ^{30/04/2019}

- **Pour les masseurs-kinésithérapeutes** : aide à l'installation d'un montant de 15 000 €
- **Pour les professionnels paramédicaux** : une aide à l'investissement de 5000 €
- Organisation de soirées « d'acclimatation »
- Sensibilisation des médecins libéraux à la fonction de maître de stage universitaire (MSU)

Commission ad hoc « Santé » 30/04/2019

De nouvelles mesures :

- **Créer une bourse aux stages**, ouverte à tous les étudiants en université française y compris pour les professions paramédicales + accueil logement proposé par les EPCI
- Aider les infirmiers qui le souhaitent à reprendre leurs **études pour devenir infirmiers de pratiques avancées**
- Mener des **actions dans les collèges** au travers des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Encourager le **développement de la télémédecine** grâce à deux aides distinctes

INSERTION FORMATION EMPLOI

Elue référente : Annie CORNE

Les actions réalisées qui étaient engagées depuis l'automne 2018 :

- Développement d'une plate-forme emploi de manière pérenne en 2019, après un an d'expérimentation : <https://emploi.allier.fr>
 - **Projet spécifique avec la Région** pour le financement de l'équivalent RSA par le Département, sur un total de 70 personnes par an qui entrent sur une formation financée par la Région pour encourager l'engagement vers la qualification et l'emploi. Action en cours avec 54 personnes sur les 70 prévues en 2018. Cette action se poursuit en 2019.
- **#Objectifs industrie avec le Pôle Emploi de Vichy, l'Etat et Vichy Communauté** et d'autres partenaires cofinancent cette action pour faciliter le recrutement

Les actions validées avec les partenaires mais qui restent à construire en 2019 :

Contrat Inclusion dans l'emploi CIED : A COMPTER DE MARS 2019

Le Département, de manière volontaire, a souhaité favoriser le retour à l'emploi des Brsa dans un cadre de travail favorisant l'émergence de projet professionnel, de validation des savoir-être et de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation.

A ce titre le Département prévoit de financer 100 contrats à hauteur de 5 000 € soit une enveloppe globale maximale de 500 000 € pour l'année 2019.

Les actions validées avec les partenaires mais qui restent à construire en 2019

Opérateurs de Placement en Emploi (OPE) :

Le Département de l'Allier a souhaité orienter et concentrer ses moyens sur un accès rapide et le plus direct possible à l'emploi, un certain nombre d'offres d'emplois se sont pas pourvues et peinent à trouver preneur. Aussi, via un marché, il va confier à un porteur de projet l'organisation d'activités d'insertion professionnelle et d'accompagnement au profit des bénéficiaires du RSA de son territoire.

Les actions validées avec les partenaires mais qui restent à construire en 2019

Actions de parrainage Adultes :

L'action consistera à trouver des parrains, c'est-à-dire, des personnes impliquées dans les entreprises ou des salariés en emploi, quelques soient leurs fonctions ; pour qu'ils épaulent ou parrainent des personnes Brsa en recherche d'emploi pour les aider dans leurs démarches d'accès à l'emploi. L'action devra aboutir à la mise en place d'un réseau sur lequel pourra s'appuyer pour développer son réseau d'entreprise.

Les actions validées avec les partenaires mais qui restent à construire en 2019

Le CD facilitateur de JOB DATINGS départementaux : A COMPTER DE SEPTEMBRE 2019

Les Missions locales, Pôle emploi, les fédérations, des entreprises etc... organisent des job dating mais la communication autour de ces événements est insuffisante tant auprès des demandeurs d'emploi qu'entre les entreprises ou les institutions. Le CD regroupera les informations et communiquera largement sur les événements. Il assurera la mise en valeur des initiatives locales et partenariales autour du job dating.

Les actions validées avec les partenaires mais qui restent à construire en 2019

La manifestation de Septembre 2019

Réunir les partenaires de l'emploi en Allier 2021 en septembre 2019 sur le thème générique « Un territoire se mobilise pour l'emploi » ou « l' Allier traverse la rue pour l'emploi » .

Cette rencontre aura pour objet de permettre aux entreprises, fédérations, consulaires et partenaires de l'emploi, de mettre en évidence le fait que le nombre de demandeurs d'emploi, dont les Brsa, correspond approximativement au nombre de postes à pourvoir. Ce parallèle est réducteur mais la question est de savoir comment mettre en adéquation ces 2 données afin que le chômage et le nombre de Brsa diminuent et permettent de favoriser le développement économique dans le Bourbonnais.

Autonomie et Bien-vieillir

30/04/2019

Elue référente : Nicole TABUTIN

Contexte :

- La France compte 15,6 millions de personnes âgées de plus de 60 ans
- 5,8 millions de plus de 75 ans.
- Concernant le handicap, 9,6 millions de personnes sont concernées
- **Le département de l'Allier présente depuis 2012 les caractéristiques de la France de 2060 en termes de vieillissement**
 - près d'une personne sur trois est âgée de plus de 60 ans (31,6%).
 - La population âgée de 75 ans ou plus représente quant à elle 45 463 personnes en 2012, soit 13,26% de la population totale. La population âgée de cette tranche d'âge représente donc une part plus importante qu'en France métropolitaine (8,44% en 2012).

Méthodologie / Acteurs

- Le CDCA a été créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour **renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.**
- Cette instance est présidée par le Président du Conseil départemental
 - Elle vise à **renforcer la démocratie participative au niveau local** et à faciliter la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les personnes et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap.
 - Le CDCA donne son avis sur les sujets concernant les personnes âgées et les personnes handicapées. Il est composé de représentants des institutions, des personnes âgées et des personnes handicapées et des professionnels.

Propositions

30/04/2019

→ Déploiement départemental de la « fiche info secours »

- Constat :
 - augmentation du nombre d'intervention des services de secours auprès des personnes âgées
 - absence d'un système de repérage des personnes ayant nécessité une intervention répétée des services de secours
- Exemple : Conçue par le Conseil des Sages de la Ville d'Yzeure et le SDIS, elle est déployée sur Yzeure, Dompierre et Noyant auprès des personnes âgées.
 - Elle permet de mettre à disposition des sapeurs-pompiers les éléments nécessaires à la transmission d'informations à destination du SAMU et des services hospitaliers (personne à contacter, antécédents, allergies, dernière ordonnance, médecin traitant, etc.).
 - Placée dans le réfrigérateur de la personne et protégée par une pochette hermétique, sa présence est signalée par un autocollant sur la porte du réfrigérateur.

Cet outil a prouvé son utilité et pourrait maintenant être déployer sur l'ensemble des communes du département

→ Concours de l'innovation silver tech

30/04/2019

- Loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 : création d'une Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA).
 - Les membres sont : le Département (qui préside), l'ARS (vice-président), les Caisses de retraite (CARSAT, MSA et AGIRRC ARCO), les CCAS de Moulins, Montluçon et Vichy, l'ANAH, la CPAM et la Mutualité Française.
- La CFPPA de l'Allier a défini un schéma départemental de prévention pour la période 2016-2020 :
 - Axe 1 - Renforcer la connaissance de l'existant et structurer la coordination des action
 - Axe 2 - Etendre certains dispositifs et leur impact auprès des populations
 - Axe 3 - Accompagner l'action de prévention menée par les services intervenant à domicile
 - Axe 4 - Structurer la réponse au besoin de lien social et d'aide humaine chez les personnes isolées
 - Axe 5 - Renforcer le travail autour de l'adaptation de l'habitat
- La CFPPA est dotée d'un budget d'environ 950 000€, accordé par la CNSA.
- Dans le cadre de la CFPPA : nous proposons la mise en place d'un concours de l'innovation à destination de la silver tech.
 - Le jury de ce concours serait composé des membres de la CFPPA mais également d'utilisateurs-testeurs.
 - Les financements réservés dans le cadre du concours accordé à la CFPPA permettraient de donner un coup de pouce à des entrepreneurs en leur permettant de développer leurs solutions ou outils et d'en assurer la communication.

Commission « Patrimoines » 30/04/2019

Elus référents : Jean-Sébastien LALOY et Jacques de CHABANNES

I – La Commission :

Son rôle est de définir l'identité culturelle du territoire mais aussi le potentiel économique que représentent ses patrimoines, à l'image des châteaux avec pour objectif de valoriser ses patrimoines matériels et immatériels.

II – Les auditions :

La commission « Valorisation des patrimoines bourbonnais » réalise un vaste travail d'état des lieux en auditant, chaque mois, des acteurs clés du territoire ou souhaitant développer leur activité sur le Département.

III – Les axes :

30/04/2019

La commission valorisation des patrimoines a identifié une pluralité d'axes fédérateurs de structures ou d'événements déjà existants à coordonner ou à conforter :

Axe 1 : Valorisations

- ☛ La terre des Bourbons
- ☛ La rivière Allier
- ☛ Le patrimoine religieux
- ☛ Vichy, Néris-les-Bains, Bourbon-l'Archambault et le thermalisme
- ☛ Route bleue

Axe 2 : Sensibilisation des différents publics

Vers l'Education nationale : diagnostic préalable pour permettre d'identifier une liste de sites accessibles au public scolaire et les aménager

Vers les touristes et les habitants : Identifier et renforcer le recours à des guides conférenciers référencés sur une plateforme à créer qui permettrait de répondre aux attentes des différents publics.

Axe 3 : Economie du patrimoine

- Création d'un Observatoire « patrimoines »
- Mener une réflexion avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi pour valoriser et promouvoir les métiers liés aux patrimoines :
 - Favoriser l'apprentissage et la découverte des métiers d'art
 - Développer les chantiers écoles

AXE 4 : Une promotion via le numérique

- Développer de la démarche « Pépit » sur le territoire et auprès des scolaires
- Créer une application numérique permettant de valoriser ou faire découvrir les sites dans l'esprit de l'application « Vichy 1939/1940
- Audrey Mallet »

ALLIER 2021

Imaginons demain !

Avec ... Olivier LANDEL
Délégué général de « France urbaine »

Merci pour votre écoute.

A vous la parole ...